

		
JEU 11		
	14 ---	2 ---
	20 ---	18 ---
VEN 12		
	11 ---	0 ---
	24 ---	6 ---
SAM 13		
	12 ---	1 ---
	22 ---	10 ---
DIM 14		
	12 ---	0 ---
	24 ---	3 ---
LUN 15		
	12 ---	0 ---
	25 ---	0 ---
MAR 16		
	12 ---	0 ---
	28 ---	0 ---

Cette semaine

- **Gel**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Vers de la grappe**
- **Cochenilles**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades ont peu évolué cette semaine. Sur les parcelles précoces, le stade "boutons floraux agglomérés" est régulièrement observé (Duras, Chardonnay, Merlot, Gamay notamment). Le stade "boutons floraux séparés" est présent dans les situations les plus précoces (Gamay, Duras, Merlot...). Sur les autres parcelles, nous sommes plutôt au stade "6-7 feuilles étalées - boutons floraux agglomérés".

De plus, le phénomène de filage est parfois recensé sur les 2èmes grappes ainsi que sur les ailes des grappes (Syrah, Duras, Loin de l'oeil, Brauacol...). Sur le Brauacol, la sortie semble faible.

On observe une forte hétérogénéité de stades dans les parcelles ainsi qu'un jaunissement du feuillage et une pousse globalement faible.



Photos de filage

GEL

Analyse de risque

Symptômes

Plusieurs épisodes de gel se sont succédés les 19, 20, 21, 28 et 29 avril sur le vignoble gaillacois.

Sur les parcelles gelées, la reprise est timide voire inexistante. On observe peu ou pas de départ des bourgeons secondaires. En revanche, des bourgeons présents sur le vieux bois semblent démarrer.

Dans les cas où les rameaux n'étaient pas entièrement gelés, on observe un redémarrage au niveau des entrecoeurs.

Préconisations

Aucun traitement n'est préconisé dans le cadre strict de l'épisode de gel. Néanmoins, veillez à maintenir un feuillage sain sur les parcelles gelées.

A retenir

Redémarrage plus que timide.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Modélisation:

La maturité de la masse des oeufs est atteinte sur tous les secteurs. Des contaminations de masse se sont produites sur le secteur de Cunac lors des pluies de samedi 6 mai. Sur les autres secteurs, des contaminations élités ont été recensées.

Lors des prochains épisodes pluvieux, il faut 3mm à Cunac et Puycelsi pour engendrer de nouvelles contaminations de masse, 10mm sur Cadalen et Lisle/Tarn et 25mm sur les autres secteurs.

Préconisations

Des pluies sont annoncées régulièrement pour la fin de la semaine et les cumuls restent incertains : 15mm en moyenne mais des prévisions allant de 3mm à 37mm!!!! Restez protégés.

Les interventions préventives sont à privilégier :

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications)
- * Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications), **CMR, ZNT 50m**
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) + contact
- * Redeli, disodium phosphonate, 2,5L/ha (3 applications) + contact

* Enervin, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)

* Unikat, Roxam Combi, zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha (3 applications), **CMR, ZNT 50m**

* Amaline Flo, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications)

Dans le cas d'un cumul important de pluie, en limite de protection ou sans protection, intervenir après les pluies (max 24h) avec :

* Eperon Pepite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications), **CMR, ZNT 50m**

* Capri, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha (3 applications), **CMR**

* Fantic, kiralaxyl/foipel, 2kg/ha (3 applications),

CMR

L'efficacité d'une stratégie de rattrapage est toujours plus aléatoire qu'une stratégie préventive.

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 40% à 50% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Il faut 3mm à Cunac et Puycelsi ; 10-25mm sur les autres secteurs pour provoquer des contaminations de masse.

OIDIUM

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Aucun symptôme observé à ce jour.

La période de sensibilité est en cours pour les parcelles sensibles.

Pour les autres parcelles, le stade de sensibilité débute au stade 17 : boutons floraux séparés. Ce stade est atteint sur les parcelles précoces.

Préconisations

Intervenir sur les parcelles sensibles et les plus précoces.

* Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix, Citrothiol et autres spécialités, soufre mouillable, 6-8kg/ha (dose conseillée) ou Héliosoufre 3-5L/ha.

Famille des IDM

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications), **CMR**

* Starpro, tébuconazole, 0,25L/ha (3 applications), **CMR**

* Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (3 applications)

Famille des amines

* Prosper, spiroxamine, 0,6L/ha (3 applications)

Famille des benzophénones

* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)

Famille des SDHI

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications)

* Collis, boscalid/krésoxim méthyl, 0,4L/ha (2 applications), **CMR**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Stade d'intervention imminent voire atteint pour les parcelles classiques.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations au vignoble :

Les 1ères taches de black-rot ont été observées sur un témoin non traité ainsi que sur des parcelles du vignoble. Elles correspondent à des pluies survenues fin avril.

Préconisations

Des contaminations peuvent intervenir lors des prochaines pluies.

La lutte doit être conjointe avec celle contre le mildiou et/ou contre l'oïdium.

* Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha ; Attention **CMR, ZNT 50m**

* Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha

Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

* Slogan, Sillage, Chaoline fosétyl/métirame, 4kg/ha, **pas d'homologation mais effet secondaire sur le Black-rot**

* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4,5kg/ha, **CMR, ZNT 50m**

* Ridomil Gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha **CMR, ZNT 50m**

* Milord, spiroxamine/tebuconazole, 0,5L/ha, (3 applications), **CMR**

* Starpro, tébuconazole, 0,2L/ha (3 applications), **CMR**

* Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications)

* Enervin, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)

* Unikat, Roxam Combi, zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha (3 applications), **CMR, ZNT 50m**

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Contaminations possibles

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le piégeage est quasi nul. Les glomérules devraient être visibles dans les prochaines semaines.

Analyse de risque

Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

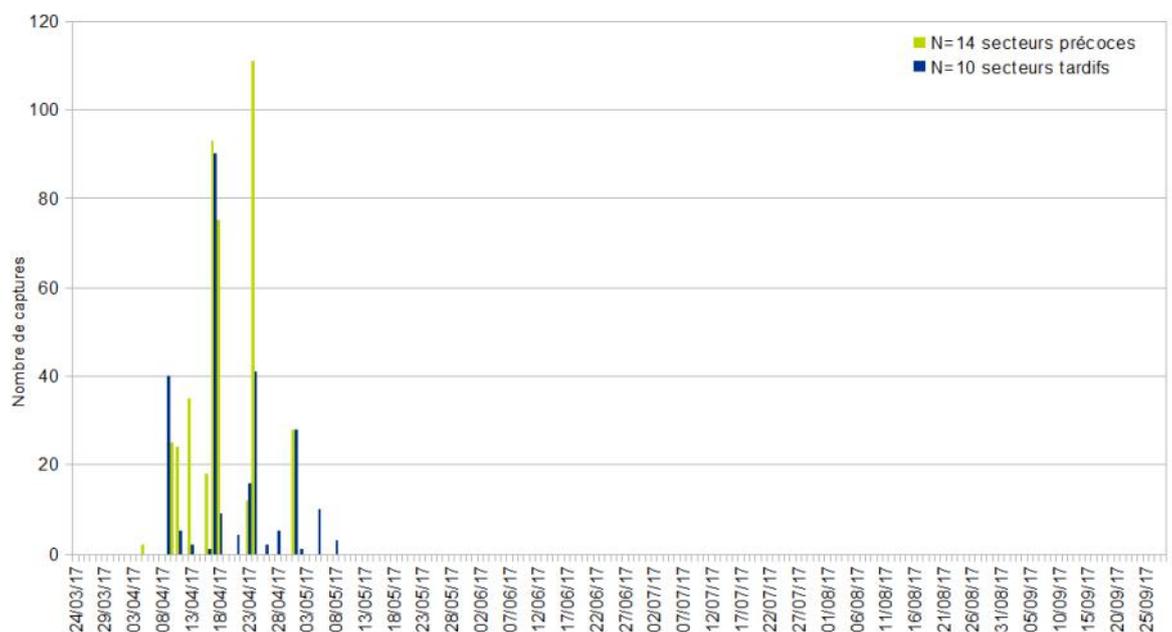
Aucun traitement n'est à envisager.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Vol est terminé



Synthèse des données de piégeage sur le vignoble de Gaillac

COCHENILLES

Analyse de risque



Cochenilles sous les boucliers CA81

Observations :
Quelques parcelles sont concernées sur le vignoble. En ce moment, les adultes sont sous les boucliers et les oeufs devraient bientôt être visibles. aucune larve n'est observée à ce jour.

Préconisations

Les interventions sont réalisées sur des niveaux de populations élevés lorsque que les larves apparaissent (généralement en juin/juillet) : on parle d'essaimage.

Alternatives

Les huiles blanches en tout début de saison sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Pas d'essaimage pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Observations au vignoble :

Les 1ères émergences de *Scaphoideus titanus* (vecteur de la Flavescence dorée) ont eu lieu ce week-end. On considère donc que le début des éclosions a été effectifs le 8 mai.

Le premier traitement est généralement fixé 1 mois après les éclosions. Les dates de traitement seront officiellement fixées dans les prochains jours.

Larve de 1er stade de *Scaphoideus titanus* (CA81) taille 1mm

DIVERS

Epamprage chimique : c'est le bon moment pour intervenir car les pampres sont jeunes et tendres. Reportez-vous au tableau en ligne.

http://www.tarn.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca81/DocInternet/filieres/prod_vegetales/VITI_2017/DESHERBAGE_VIGNE_2017.

Prochain bulletin le 16 mai

CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

